

## VOTRE SEJOUR DE A à Z

### Accompagnant

Si vous êtes en chambre particulière, une personne peut vous accompagner.

Un lit pliant est mis à disposition à cet effet (en faire la demande lors de la pré-admission). Des repas sont proposés aux accompagnants sur simple commande la veille avant 14h.

### Accueil

A l'accueil, vous trouverez des hôtesses disposées à vous aider. N'hésitez pas à leur poser vos questions ou à leur faire part de vos remarques. Vous pouvez aussi vous adresser aux infirmières ou à la surveillante d'étage.

### Animaux

Les animaux ne sont pas admis dans l'établissement.

### Calme

Vous devez respecter le repos des autres malades, comme ils doivent respecter le vôtre. Veillez à baisser le volume de la radio ou de la télévision.

### Chambre particulière

Si vous avez fait une demande de chambre particulière, elle vous sera toutefois attribuée en fonction des disponibilités.

Si votre mutuelle ne couvre pas cette prestation, elle sera à votre charge.

### Confidentialité

Ensemble, respectons la !

Pour garantir au mieux votre intimité et le secret professionnel.

### Courrier

Votre courrier peut être envoyé à la clinique. Le service administratif vous le transmettra tous les matins à partir de 11h. Pour envoyer une lettre, vous pouvez la faire déposer à l'accueil. Ce courrier sera pris par le facteur dans l'après-midi.

### Culte

Vous pouvez à tout moment demander la présence d'un représentant de votre confession religieuse auprès de l'infirmière ou de la surveillante d'étage.

### Dégradation du matériel

Toute dégradation du matériel par un patient ou un proche sera à sa charge.

### Dépassement d'honoraires

Les médecins libéraux secteur II peuvent vous demander un dépassement d'honoraires avec votre accord préalable. Le remboursement s'effectue sur la base des honoraires conventionnés. Votre médecin vous donnera toutes les informations sur les honoraires qu'il compte pratiquer.

### Dépôt d'argent ou d'objet de valeur

Nous vous déconseillons d'apporter des bijoux ou de vous munir d'une importante somme en espèces. Un coffre est à votre disposition dans le service néanmoins la clinique décline toute responsabilité en cas de vol.

### Distributeurs

Les distributeurs de boissons chaudes et froides, de biscuits sucrés et salés sont à votre disposition dans le hall d'accueil.

### Fleurs

Selon les services d'hospitalisation, les fleurs ne sont pas acceptées. Renseignez vous auprès de la surveillante de votre étage.

### Handicapés

Nous avons des chambres, des toilettes, des rampes d'accès et des places de parking adaptées.

### Parking

Le parking est à la disposition des patients et des visiteurs. Il est demandé de ne pas stationner sur les places « interdit » et « réservé ». Le parking n'étant pas gardé, il est recommandé de ne laisser aucun objet de valeur dans les voitures. La clinique décline toute responsabilité en cas de vol. Une place pour personne handicapée est mise à disposition au niveau de l'entrée secondaire de la clinique située à l'arrière du bâtiment.

### Permission de sortie

Si votre état le permet, vous pouvez profiter du parc de la clinique, sans oublier d'en informer l'infirmière.

### Personnel

Le personnel soignant est identifié par un badge indiquant son nom et sa qualification.

Infirmier(e) : tenue blanche col rayé vert

Aide-soignant(e) : tenue blanche col rayé rose

Agents de service hospitalier : tenue blanche col rayé bleu

Surveillante soins : tenue blanche col rayé violet

Bloc : tenue jetable / badges

Administratif - SM : tenue de ville /badges

### Repas

Le petit-déjeuner est servi à 7h30, le déjeuner à 12h30, et le dîner à 18h30.

Notre chef de cuisine établit des menus hebdomadaires. Vous pouvez sélectionner des plats correspondants à vos goûts ou à vos convictions religieuses. Des repas payants pour les accompagnants peuvent être servis sur commande.

### Sortie

Votre sortie est toujours décidée par votre médecin.

### Tabac

Le tabac est formellement interdit dans tout l'établissement.

### Transport

A l'accueil, vous pouvez demander à une hôtesse de vous appeler un véhicule. Les formalités de prises en charge et de règlements se font directement auprès de la société de transport. Un VSL ou une ambulance peuvent être prévus, une prescription médicale est nécessaire et établie par votre médecin.

### Téléphone

Composer le « 0 » puis votre numéro d'appel. Une ligne d'appel directe vous sera ouverte et un numéro personnel vous sera communiqué par l'hôtesse d'accueil dès votre entrée en Clinique. Par ailleurs, une cabine téléphonique est à votre disposition au rez-dechaussée fonctionnant avec une carte bancaire ou une carte téléphonique. Les téléphones portables sont interdits dans l'établissement (circulaire du ministère de la Santé 9/10/95).

### Télévision

Les chambres sont équipées d'un poste de télévision couleur (moyennant un forfait journalier). Dans le respect du repos de chacun, nous vous demandons de maintenir le volume sonore à un niveau raisonnable.

### Visites

Les visites ont lieu de 12h à 19h, si l'état de santé du patient le permet. Elles peuvent être autorisées en dehors de ces horaires avec l'accord du médecin. Les visites de plus de 2 personnes simultanément et d'enfants en bas âge sont déconseillées.

### Vous

Pour un bon rétablissement, nous vous conseillons d'éviter les visites nombreuses, bruyantes et prolongées.

Nous vous conseillons de suivre les conseils de l'équipe médicale afin de bénéficier au mieux des soins proposés.

**Nous vous souhaitons un prompt rétablissement au sein de notre établissement.**